



Monsieur le Ministre, Monsieur le Recteur, Monsieur le DASEN

Mesures d'urgence !

Le Premier ministre a annoncé qu'il stoppait la RGPP. Les mots ont un sens : cela signifie dans l'Education nationale **prendre des mesures immédiates pour geler les suppressions de postes décidées par la dernière loi de finances et prendre les mesures d'urgence pour que cessent la dégradation considérable des conditions de travail de toutes les catégories de personnel et le premier degré en particulier.** Il faut au moins bloquer les choses avant de les réparer.

A trois mois d'une rentrée désastreuse !

Mesures d'urgence : tous les personnels attendent !

Nous sommes à moins de trois mois de la rentrée scolaire. Elle s'annonce désastreuse comme conséquence des 5700 postes supprimés qui s'ajoutent aux milliers des années précédentes. En Seine-Saint-Denis, cette année : moins 39 postes pour 2500 élèves supplémentaires !

Au vu de des engagements ministériels, les syndicats Snudi-FO 93, SUD Éducation et CGT Educ'action demandent pour les enseignants du premier degré et leurs élèves :

Carte scolaire :

- annulation de toutes les suppressions de postes
- ouverture de classe pour toutes les écoles qui en font la demande
- annulation des fermetures de classe
- Création de 450 postes de remplaçants (BD, BD ASH, ZIL) par des enseignants fonctionnaires d'Etat
- scolarisation de tous les 2/3 ans dont les parents en font la demande
- ouverture de 10 CLIN fixes sur le département au minimum, de CLA et CLA NSA
- Restitution de tous les postes RASED supprimés ces dernières années
- Création de postes de SEGPA, CLIS, ULIS, CLAD, IME autant que de besoin
- Non aux double-niveaux GS-CP

PES :

- Abrogation de la masterisation
- Non aux licenciements
- Augmentation de nombre de reçus au concours et en urgence : ouverture immédiate de la liste complémentaire pour faire face aux besoins d'enseignants début septembre 2012

Permutation/EXEAT :

- pour le retour au critère de rapprochement de conjoint pour les EXEAT et la possibilité de quitter le département dans un délai raisonnable pour tous les collègues
- pour la prise en compte de la spécificité de la Seine-Saint-Denis

CUI :

- Aucun contractuel (AVS – CUI – assistants d'éducation) au chômage, réemploi de tous les contractuels en fin de contrat
- Dans l'urgence : embauche d'AVS dans le respect des notifications MDPH et embauche d'aide à la direction pour toutes les écoles
- Transformation de tous les emplois contractuels en emplois statutaires de la fonction publique

ZIL :

- Maintien de l'ISSR pour tous les ZIL, BD, BD ASH
- Liste d'Aptitude-PE : Pour que l'ensemble des 25 collègues inscrits sur liste d'aptitude soit reçu
- AFFELNET : Retrait !
- Augmentation générale des salaires

- Jour de carence : Abrogation !
- Retrait du livret de compétence et de la circulaire de rentrée
- Retrait du dispositif ECLAIR
- Pour une vraie médecine du travail